L'interrogation sur la compétence politique en 2007 : une question de genre ?

Aurélie Olivesi

▶ **To cite this version:**

Aurélie Olivesi. L'interrogation sur la compétence politique en 2007 : une question de genre ?. Quaderni, 2010, 2 (72), pp.59-74. 10.4000/quaderni.486 . hal-00789219

HAL Id: hal-00789219
https://hal.science/hal-00789219

Submitted on 5 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUADERNI

Quaderni
Communication, technologies, pouvoir

72 | 2010
Propagandes en démocratie

L'interrogation sur la compétence politique en 2007 : une question de genre ?

Aurélie Olivesi

revues.org

Édition électronique
URL : http://quaderni.revues.org/486
DOI : 10.4000/quaderni.486
ISSN : 2105-2956

Éditeur
Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

Édition imprimée
Date de publication : 5 avril 2010
Pagination : 59-74

Référence électronique
Aurélie Olivesi, « L'interrogation sur la compétence politique en 2007 : une question de genre ? », *Quaderni* [En ligne], 72 | Printemps 2010, mis en ligne le 05 avril 2012, consulté le 30 septembre 2016.
URL : http://quaderni.revues.org/486 ; DOI : 10.4000/quaderni.486

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

Tous droits réservés

l'interrogation sur la compétence politique en 2007 : une question de genre ?

Aurélie Olivesi

Doctorante en Sciences de l'information et de la communication
Université Toulouse 2 - Le Mirail

À la différence des précédents scrutins présidentiels, où les candidats présents au second tour avaient tous soit exercé des fonctions essentielles au sein de l'exécutif national, soit déjà présenté leur candidature à plusieurs reprises, les deux principaux candidats à l'élection présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, se présentent pour la première fois, sans avoir ni l'un ni l'autre occupé auparavant le poste de président de la République ou de Premier ministre[1]. Cette configuration nouvelle donne une importance inédite à la question de leur compétence ou incompétence dans le compte rendu journalistique de la campagne. Or, ce questionnement se trouve très diversement réparti entre les deux candidats et, dans le cadre du combat électoral, fait l'objet d'un usage stratégique de la part de leurs soutiens et opposants – qu'il s'agisse de personnalités politiques ou de journaux orientés politiquement.

L'analyse du discours de la presse écrite permet d'aborder la question de la représentation de la compétence des candidats d'un point de vue à la fois polyphonique – dans la mesure où « *le journal quotidien est* […] *un substitut de l'espace public, un forum où l'on entend l'écho de toutes les voix publiques en même temps qu'il a sa propre voix* » [Mouillaud & Têtu, 1989 : 6] –, et métadiscursif – dans la mesure où le discours de la presse écrite se déploie largement dans un registre commentarisant [*Ibid.* : 38]. Dans ce cadre théorique, on analysera la mise en contexte des termes formés sur la base compéten- dans les trois principaux titres de la presse nationale d'information générale (*Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération*[2]) à partir de l'entrée en campagne de Ségolène Royal, le 16 novembre 2006[3], jusqu'au lendemain des résultats, le 6 mai 2007. Constitué

à partir de la base de données en ligne Factiva, et complété par un examen des journaux au format papier, le corpus choisi est abordé au moyen d'une analyse à la fois quantitative et qualitative du cotexte[4] des termes formés sur la base compéten- par le biais du serveur d'analyse de données textuelles SATO[5]. L'analyse du discours de ces trois quotidiens permettra en outre d'aborder la dimension partisane et stratégique de la question de la « compétence » durant la campagne : en effet, alors que *Le Monde* adopte une posture politiquement neutre, *Le Figaro* soutient ouvertement Nicolas Sarkozy et *Libération* Ségolène Royal.

L'étude des trois principaux titres de la presse nationale d'information générale permet de relever 11 lexèmes différents formés sur la base compéten-[6]. Le tableau suivant les présente selon un classement fréquentiel :

compétence	312
compétent	69
incompétence	63
compétences	62
compétents	54
compétente	34
compétentes	33
incompétents	20
incompétente	17
incompétent	16
ultracompétents	1

Tableau 1 : Fréquence des termes formés sur la base compéten-

Si les 681 occurrences dénombrées montrent que la question de la compétence est largement soulevée durant cette campagne[7], c'est par une analyse du cotexte de ces lexèmes que l'on pourra déterminer à qui s'applique ce questionnement. Le tableau 2 (voir page suivante) met en lumière deux acceptions possibles du terme « compétence » dans notre corpus. La compétence peut désigner en premier lieu l'ensemble des attributions d'une administration ou d'une juridiction – acception que nous ne prendrons pas en compte. En second lieu, elle embrasse l'ensemble des qualifications requises pour exercer une fonction, se rapportant – ou non – à un individu identifié. Nous ne prendrons pas en compte les 505 occurrences où la compétence n'est rapportée à personne en particulier. Les 176 occurrences restantes désignent quant à elles des candidats ou des personnalités politiques, et se rapportent principalement à Ségolène Royal (84 occurrences), le plus souvent pour lui refuser la compétence (35 cooccurrences du terme « incompétence » appartiennent au cotexte du nom de la candidate). Inversement, l'adjectif « compétent » représente le lexème formé sur la base compéten- le plus employé dans le cotexte du nom de Nicolas Sarkozy. Par ailleurs, on note un décalage entre les genres, dans la mesure où la « compétence » est plus largement évoquée dans le cotexte du terme « femmes » que dans celui du terme « hommes » (109 occurrences contre 67) et que ce genre est beaucoup plus largement représenté dans le cotexte des lexèmes formés sur la base compéten- que sur sur la base incompéten-[8].

Formulé le plus souvent sur le mode du doute et de l'interrogation, le questionnement sur la « compétence » des candidats lors de l'élection présidentielle soulève ainsi deux types d'interrogations. On doit en premier lieu se demander la raison pour laquelle ces questions se posent principalement au sujet de Ségolène Royal plus

que de toute autre personnalité politique. De surcroît, les différences marquées qui affectent le traitement de ce questionnement selon que la personne considérée est un homme ou une femme poussent évidemment à étudier la potentielle dimension de genre de ce questionnement. Notre hypothèse est que l'accusation d'incompétence portée contre Ségolène Royal représente le point d'achoppement du discours portant sur le genre des candidats en 2007 : si ces propos semblent neutres d'un point de vue explicite, l'accusation d'incompétence contient en réalité implicitement les caractéristiques traditionnelles de l'argumentation de genre. Ainsi, les propos sur l'incompétence sont-ils révélateurs du discours tenu sur les femmes politiques en 2007 : alors que

Tableau 2 : cotexte des termes formés sur la base compéten-

	compéten-							incompéten-					
sujet	compétent	compétente	compétences	compétence	compétents	ultracompétents	compétentes	incompétence	incompétent	incompétente	incompétents	**Total**	
qualification administrative/ juridique	24	4	19	94	4		24		4	1	2	**175**	
ensemble des qualifications requises pour exercer une fonction	26	12	40		48		9	21	12	7	16	**330**	505
Ségolène Royal	3	8	1	30		1		35		6		**84**	
femmes en général				2	1		3	1		2		**9**	109
une femme identifiée		7		7				1		1		**16**	
Nicolas Sarkozy	12		1	6				1				**20**	
hommes en général					1						2	**3**	
un homme identifié	4	2	2	30				3				**41**	67
François Bayrou				3								**3**	
Total	**69**	**33**	**63**		**54**	**1**	**34**	**62**	**16**	**17**	**20**	**681**	

leur représentation se présente comme identique à celle des hommes, elles font en réalité l'objet d'attentes spécifiques, relevant largement du domaine du stéréotype. Afin d'observer ce phénomène, nous nous intéresserons en premier lieu à la circulation des termes formés sur la base de compéten- employés pour caractériser Ségolène Royal[9] – largement les plus courants –, afin de comprendre comment cette accusation est apparue et a ensuite été interprétée.

Circulation de l'attaque

Jamais assumée en propre par le journaliste, la mention de l'« incompétence » de Ségolène Royal est toujours imputée à un locuteur second – ou tiers, quand le journaliste cite un locuteur second qui lui-même cite une autre personne –, identifié ou non. Le locuteur second indéfini peut être matérialisé par le pronom indéfini « on » (« *on émet des doutes sur sa compétence* »[10] ; « *on la soupçonne d'incompétence depuis des semaines* »[11] ; « *"celle qu'on disait incompétente"* »[12]), le recours à la tournure passive (« *Ségolène Royal, taxée d'incompétence* »[13] ; « *Elle n'a pas levé les doutes sur sa compétence à gouverner* »[14]), ou l'usage de la négation polémique[15] par les soutiens de la candidate (« *elle n'est pas une incompétente"* »[16] ; « *"ça va bien montrer, contrairement à ce qui se dit, que Ségolène elle est vraiment compétente"* »[17]) La force avec laquelle ces énoncés nient une opinion prédonnée s'exprime par la locution adverbiale « *contrairement à ce qui se dit* » et par l'adverbe « *vraiment* » qui vient renforcer l'adjectif « *compétente* ». Toutefois, cette manière de nier un énoncé le maintient dans l'espace médiatique et en perpétue la circulation. Ainsi, c'est par rapport à cette incompétence présumée que se définit la posture de S. Royal (« *À M^me^ Royal, la bataille de la compétence* »[18]). Cette évocation, répercutée par des journalistes et des soutiens politiques qui ne l'assument pas en propre, prend ainsi un caractère doxique.

Cette imprécision et cette constance de l'accusation se manifestent par ailleurs par le recours à la formule de « procès en incompétence », qui ajoute une idée d'itération. Exprimée par le recours au pluriel (« *Pourquoi ces procès en incompétence intentés à Ségolène Royal ?* »[19]), cette itération ne traduit pas seulement la circulation d'une formule discursive, mais également l'acharnement avec lequel cette formule se trouve répétée, comme le souligne *Libération*, soutien de Ségolène Royal (« *Mais un argument, aussi injuste soit-il, plombe les efforts de la candidate socialiste : l'accusation d'incompétence* »[20]). Cette formule de « procès en incompétence », qui fait entendre l'écho des anciens « procès en sorcellerie », suggère une énonciation multiple, dans la mesure où ce procès est instruit par un aréopage d'accusateurs. L'énonciation, même si elle est attribuée à un locuteur identifié, est toutefois systématiquement présentée comme diluée, sans prise en charge réelle : elle rappelle de ce fait les méthodes journalistiques du « off » [Legavre, 1992 : 145]. L'examen de la manière dont les journalistes des trois titres envisagent et commentent la circulation de cette formule est significative de l'usage stratégique qui en est fait. En effet, l'origine de la formule de « procès en incompétence » n'est pas attribuée à la droite, mais au PS :

- « *Un début de campagne hésitant, agrémenté de quelques gaffes mineures mais qui alimentaient*

le procès en incompétence instruit au sein même du PS envers Ségolène Royal » [21].
- « *Pierre Bergé n'en décolérait pas : "S'il n'y avait pas eu ces primaires qui ont nourri le procès en incompétence de Ségolène Royal,* […] *on n'en serait pas là."* »[22].

La formule « procès en incompétence » permet au locuteur journaliste de souligner l'existence d'une interrogation tout en rendant vagues deux points essentiels : les énonciateurs qui la prennent en charge et son contenu énonciatif exact. L'accusation d'« incompétence » circule de manière à la fois précise et insistante, mais ne peut être attribuée à personne au sein même du PS, si ce n'est à un locuteur tiers, qui apparaît comme un interénonciateur vague (il s'agit des jeunes ayant manifesté contre le CPE en 2006) dans les propos d'une jeune militante : « *À 19 ans,* [Cyrielle] […] *milite au MJS.* […] *Bayrou ? Elle* […] *craint que nombre des manifestants de l'an dernier votent pour lui. "Ils estiment que Royal n'est pas compétente*" »[23]. Comme le rappellent les propos de Ségolène Royal cités par *Libération*, l'UMP se serait contentée de relayer cette accusation :

- « *Ségolène Royal n'a jamais pardonné à ses rivaux d'avoir jeté les bases du "procès en incompétence" que lui instruira la droite pendant la "vraie" campagne* »[24].
- « *la candidate* […] *a longtemps conservé une dent politique à l'égard de ses anciens rivaux, à ses yeux procureurs d'"un procès en incompétence" dont elle considère qu'il a nourri celui instruit, par la suite, par la droite* »[25].

Les journalistes de *Libération* attribuent le recours au terme précis d'« incompétence » à une accusation stratégique des adversaires de droite, à divers niveaux hiérarchiques : ministres (« *Les ministres de l'Éducation, Gilles de Robien, et de la Santé, Philippe Bas, se sont empressés de dénoncer hier "l'incompétence" de Ségolène Royal* »[26].), candidate (« *Frédérique Loutrel, seule femme candidate aux législatives dans le Bas-Rhin : "J'espère que l'incompétence de Ségolène Royal éclatera au grand jour !"* »[27]), intellectuel rallié à Nicolas Sarkozy (« *Finkielkraut, lui, se désole de l'incompétence de Royal…* »[28]), ou, sans que ses propos soient cités au discours direct, Nicolas Sarkozy lui-même (« *Il fallait,* […]*, que l'élue de Poitou-Charentes se montre aussi incompétente qu'annoncé par Nicolas Sarkozy*[29] »). L'accusation d'« incompétence » attribuée à la droite est également relayée par *Le Figaro* (« *L'UMP ne s'est pas privée de faire le procès en incompétence de Ségolène Royal*. »[30]), qui y fait une référence imprécise (« *Ce qui a conduit son adversaire à tenter d'introduire un doute sur sa compétence.* »[31]), ce qui lui permet d'étendre l'origine de cette accusation à la gauche, afin de lui donner plus de poids (« *…accusée "d'incompétence" par la droite, et parfois dans son propre camp* »[32]). Le caractère doxique que prend cette accusation est relayé par la citation d'un bon mot d'Édouard Balladur (« *"Je ne l'ai jamais sous-estimée. On n'est pas obligé d'être compétent sur tout." Édouard Balladur manie toujours le fleuret moucheté…* »[33]).

La manière dont les journalistes de ces titres de presse décrivent la circulation de l'accusation d'« incompétence » laisse entendre que l'« incompétence » attribuée à S. Royal a été évoquée en premier lieu au sein même du PS à l'occasion des primaires, mais de manière imprécise. Cette

accusation d'« incompétence » est ensuite reprise par la droite, mais de manière précise, comme une antienne, avec la mise en œuvre de termes formés sur la base compéten-, avant de se retrouver dans les propos de locuteurs seconds non identifiés, prenant ainsi une valeur doxique. Alors que, dans cette circulation, l'interrogation ne comporte aucune dimension de genre, l'opposition des argumentations au cours de la campagne va soulever la question du rapport entre questionnement sur la compétence et attaque sur le genre.

Incompétence et attaques de genre

L'existence d'un lien entre l'accusation d'incompétence – comme le rappellent les trois journaux composant notre corpus – et l'identité féminine de Ségolène Royal est soulignée en premier lieu par la candidate elle-même :

- « *Interrogée hier sur M6, Royal, qui, selon un sondage, était jugée moins compétente que ses concurrents, a estimé que le fait d'être une femme y était pour quelque chose"* »[34].
- « *Interrogée sur la mise en cause de sa compétence pour être présidente de la République, Ségolène Royal affirme ne pas être "surprise": "C'est une telle révolution qu'une femme puisse incarner le pouvoir suprême ! "* »[35].
- « […] *elle devait* […] *convaincre que le procès en incompétence qui lui est fait est infondé et démontrer, selon sa formule, qu'elle n'est pas une "faible femme"* »[36].

Ce soupçon qui plane sur la composante genrée de l'incompétence présumée de Ségolène Royal est relayé par des propos de femmes politiques qui font état de leur propre expérience, comme Noëlle Lenoir, qui en fait explicitement mention («*"combien de fois ai-je entendu des hommes dire : 'Quand Chirac m'a nommé à ce poste, je n'y connaissais rien !' Ils sont incompétents, et eux, ils s'en vantent"*. »[37]), ou A. Laguiller, qui l'évoque de manière implicite (« *La porte-parole ménage Ségolène Royal en soulignant qu'"on lui fait sans arrêt un procès en compétence". "Je combats ses idées, mais elle ne se débrouille pas moins bien que Sarkozy ou Bayrou"* »[38]), comparant la candidate PS à ses deux principaux adversaires masculins, elle semble insinuer qu'ils ne sont pas tous évalués à l'aune des mêmes critères. Ce soupçon se retrouve également dans les propos d'écrivaines, comme Pierrette Fleutiaux, (« *Fondamentalement, une femme ne peut être que futile, dépensière, ignorante des vrais dossiers, incompétente sur l'important* »[39]) ou Marie Darrieusecq (« *Autant que les hommes, la candidate socialiste "en a". Son incompétence supposée comporte des relents de misogynie* »[40]). Ces divers commentaires rencontrent les conclusions de recherches portant sur la représentation des femmes. C. Oger décrit ainsi la « *présomption d'incompétence politique statutairement dévolue aux femmes* » [Latté & Fassin, 2005 : 219-220] comme un argument *ad mulierem* : « *désignant par là la forme spécifiquement sexiste que peut prendre l'argument ad hominem :* […] *entrant en politique, à quelque niveau que ce soit, les femmes déclarent être toujours a priori suspectées d'incompétence.* » [Oger, 2008].

Cependant, lorsque l'on observe l'identité des locuteurs et les titres de presse dans lesquels ces propos sont publiés, on remarque que les locuteurs sont exclusivement des locutrices, principalement publiées dans *Libération*, soutien de la

candidate, qui présente donc les attaques contre sa championne comme des attaques illégitimes. Ce positionnement de *Libération* est rendu explicite par un éditorial de Laurent Joffrin : (« *les caciques du PS* […] *n'ont pas eu la compétence suffisante pour échapper à une cuisante défaite lors de la primaire.* »[41]), et par un dessin humoristique de Willem, où N. Sarkozy affirme face à S. Royal « *Évidemment je suis compétent. Je suis un homme.* » :

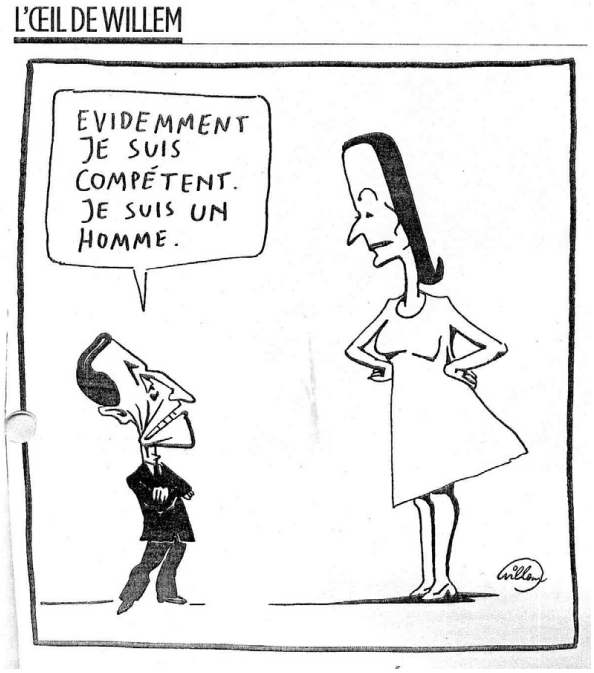

Figure 1 : Libération, 12 avril 2007, « L'œil de Willem »

Libération est également le seul titre de presse à consacrer une analyse détaillée à la corrélation entre l'accusation d'incompétence de Ségolène Royal et son identité de genre (« *procès en incompétence sexuée* »[42]). Ce même journal consacre également un article à la dimension sexiste de cette attaque : « *Histoire d'un procès en incompétence* », sous-titré « *Retour sur une candidature marquée depuis le début par le machisme – assumé ou inconscient – de la classe politique et des commentateurs* »[43]. *Libération* a par ailleurs recours aux propos de locuteurs extérieurs pour développer cette thématique avec une plus grande virulence [Hubé, 2008 : 100]. On retrouve ainsi ce décalage dans les propos d'un-e lecteur/trice : « *Que M^me^ Royal se trompe… et l'on entend hurler la meute de ces "machos" de l'UMP tous aussi incompétents, de Fillon à Gaudin, et j'en passe. Tous au pouvoir depuis des lustres… On se régale à droite, en la traitant d'incompétente… Aujourd'hui, ils devraient hurler contre M. Sarkozy qui confond sunnites et chiites… Pour un ministre de l'Intérieur en charge du terrorisme, ce n'est pas seulement de l'incompétence, c'est à se faire virer ou à démissionner, s'il a un peu d'honneur… Mais le Monsieur, l'honneur, il s'en "tape".* »[44].

De la même manière, les propos d'universitaires explicitant les phénomènes sociologiques de discrimination envers les femmes sont toujours cités dans *Libération* (Esther Duflo[45], Catherine Achin et Sandrine Lévêque[46]), ces universitaires étant par ailleurs toutes des femmes. Ainsi, la dénonciation du caractère potentiellement sexiste du questionnement sur la « compétence » de Ségolène Royal est-elle présente uniquement de manière partisane dans le discours de la presse écrite. L'argument de genre est mobilisé par les soutiens de Ségolène Royal qui le reconduisent, mais en font aussi un mode d'action politique contre des attaques qui n'étaient pas nécessairement sexistes. L'interprétation de l'attaque sur l'« incompétence » de Ségolène Royal comme

une attaque de genre se révèle ainsi largement stratégique, comme le soulignent d'ailleurs ses adversaires.

Les attaques sur la « compétence » font également l'objet d'un méta-discours de la part des adversaires de Ségolène Royal, comme le montre une tribune publiée par S. Agacinski dans *Le Monde* :
« *Il ne faut pas tomber dans "un sexisme à l'envers". Ce n'est ni le machisme ni le féminisme qui déterminera le vote, mais les compétences des candidats* […] *plus personne n'osa s'en prendre à Ségolène en tant que femme, quoi qu'on en dise.* […] *faire de la féminité un argument de campagne décisif ou mettre toute objection à une candidate sur le compte de la misogynie, n'est-ce pas faire jouer au sexe un rôle exorbitant et illégitime ?* »[47].

Cet argument, énoncé par l'épouse féministe d'un adversaire socialiste de S. Royal (L. Jospin), est également développé dans *Le Figaro*, soutien de N. Sarkozy :
- « *Ségolène Royal a* […] *tenté de faire de son incapacité à conceptualiser, de son inconstance et de sa confusion intellectuelles, une liberté pragmatique et programmatique* […] *; et des accusations d'incompétence qu'elle en a récoltées, des preuves de la légendaire misogynie française* »[48].
- « *À ce petit jeu, Ségolène Royal gagna une réputation funeste d'incompétence, qu'elle préféra mettre sur le compte de la misogynie française* »[49].
- « *les Français* […] *attendent tout de même du titulaire du poste une certaine compétence. Le doute qui plane à son sujet constitue un handicap que Royal ne pourra écarter en s'abritant derrière son sexe* »[50].

L'« incompétence » de Ségolène Royal s'oppose à la « compétence » de Nicolas Sarkozy dans *Le Figaro*, dans des propos significativement attribués à des hommes politiques de gauche, comme Bernard Tapie (« *Sarkozy est - de très loin - le plus compétent pour diriger le pays* »[51]) ou François Hollande (« *Si l'affrontement,* […] *doit se faire sur la compétence, Sarkozy peut être élu.* »[52]*),* ou dans *Libération* chez un étudiant ayant voté UDF au premier tour *(*« *Pour résoudre le problème de la dette* […]*, Sarkozy est plus compétent* »[53]). La candidate est également comparée dans les trois journaux à d'autres femmes politiques, qui sont pour leur part présentées comme compétentes, qu'il s'agisse d'Angela Merkel, Margaret Thatcher, Hillary Clinton (« *Quand on émet des doutes sur sa compétence - problème qui ne s'est jamais posé pour Merkel, Thatcher ou Hillary Clinton -, Royal écarte la question d'un haussement d'épaules en prétendant qu'elle est la cible d'un monde hostile et macho* »[54]), de Simone Veil (« *N'est pas Merkel, Thatcher ou Simone Veil qui veut.* […] *"Comme dit le proverbe : 'La femme sera l'égale de l'homme lorsqu'il y aura une femme incompétente à la place d'un homme.' C'est le cas aujourd'hui"* »[55]), ou de Rachida Dati (« *le magistrat Rachida Dati* […]*, belle, émouvante, compétente et vraie* »[56]). Dire que Ségolène Royal est attaquée sur sa « compétence » parce qu'elle est une femme fait l'objet d'une controverse : ses soutiens accréditent cette analyse alors que ses adversaires la présentent comme une extrapolation partisane. Cependant, la comparaison avec d'autres femmes politiques souligne implicitement que la question de la compétence

recoupe la question des modèles politiques au sein d'un même genre. Cette attaque contient en elle-même des signes implicites qui laissent penser que la différence de genre est bien présente : les thématiques développées et la promotion de la compétence des femmes par les adversaires de Ségolène Royal. Ainsi, c'est plus au sein des attaques portées contre la candidate que dans sa défense que l'on sera susceptible d'observer une éventuelle dimension de genre.

Des indices de représentations genrées au sein même des attaques : les thématiques développées et la promotion méritocratique de la compétence

Analyser le cotexte des évocations de l'« incompétence » supposée de Ségolène Royal dans le journal soutenant Nicolas Sarkozy (*Le Figaro*) permet de recenser les principaux domaines dans lesquels cette « incompétence » est censée se développer. Or, ces domaines d'incompétence font largement écho aux accusations traditionnellement portées contre les femmes en politique : une incapacité à s'occuper de politique internationale, de défense et d'économie. Les critiques formulées au sujet des positions de Ségolène Royal en matière de politique internationale reviennent régulièrement dans *Le Figaro*, notamment dans les sondages (« *La bataille pour la compétence et la dimension internationale est en revanche toujours très défavorable à Ségolène Royal, qui arrive en troisième position (28 %) derrière François Bayrou (31 %) et Nicolas Sarkozy (41 %). Ce dernier est jugé "le plus à même de défendre les intérêts de la France dans les sommets internationaux"* »[57]), et se concentrent sur deux principaux événements : ses propos sur le nucléaire civil iranien, et ses voyages au Proche-Orient et en Chine, évoqués par ses adversaires Pierre Lellouche et Éric Besson :

- « *Les Français sont un peuple fier, dans un monde dangereux. Ils attendent non seulement d'être gouvernés à l'intérieur, mais aussi d'être pilotés à l'extérieur, avec compétence et intelligence. Avec les pérégrinations de M^me^ Royal au Proche-Orient et en Chine, on est décidément loin du compte*[58]. »
- « *Évoquant notamment le voyage en Chine de Royal, il juge que "l'absence de maîtrise de ses propos est la marque d'une incompétence qui est quand même très lourde"*[59]. »

S. Royal elle-même le souligne :

« *Autre grande première* […]*, la candidate socialiste a parlé de politique étrangère. Pour, d'abord, se féliciter d'avoir pris position* […] *contre l'accès de l'Iran au nucléaire, même civil. "À l'époque, j'étais bien isolée. La suite me donne raison", a-t-elle noté, affirmant que "l'incompétence internationale" que lui prêtaient ses adversaires "se transforme en compétence internationale"* »[60].

Cette insistance sur la politique étrangère se poursuit dans le domaine de l'armement (« *Pierre Lellouche, spécialiste de la défense à l'UMP, a jugé, hier sur France Inter, "franchement inquiétantes" l'"incompétence évidente" et la "méconnaissance des dossiers" de Ségolène Royal sur la défense* »[61]). Cependant, si la dimension de genre n'est pas visible dans ces propos publiés dans *Le Figaro*, elle est soulignée dans *Libération* :

« *c'est un autre procès qui se prépare : celui en incompétence.* […] *"Elle a subi un procès en futilité, et surtout sur la politique extérieure,*

par définition le terrain de la virilité", insiste l'avocat Jean-Pierre Mignard, vieil ami du couple Royal-Hollande. Il en donne pour preuve les propos de la candidate socialiste sur le nucléaire civil iranien qui lui ont valu une volée de bois vert. "Mais quand, peu après, Jacques Chirac […] *a banalisé l'hypothèse de l'accès de l'Iran à l'arme atomique, on en a parlé pendant moins de 48 heures"* »[62].

Si elles sont effectivement partisanes, ces remarques comparant l'évaluation de S. Royal à celles de J. Chirac et N. Sarkozy soulignent néanmoins clairement qu'hommes et femmes politiques ne subissent pas le même type de critiques[63]. *Libération* relève également ce décalage dans le domaine économique, à travers la citation des propos d'un économiste soutien de Ségolène Royal : « *Ségolène Royal est une femme, donc nulle en économie ?* […] *il suffit que la candidate Royal laisse un détail dans l'ombre pour que sa compétence économique soit immédiatement remise en cause* »[64]. Ainsi, même si les attaques lancées contre la candidate, tout comme ses ripostes, font un usage stratégique de la dimension de genre, ce sont bien des thématiques identiques, reprenant les stéréotypes traditionnellement appliqués aux femmes politiques, que l'on retrouve dans les deux positionnements.

La dimension genrée des attaques apparaît également dans l'opposition établie entre la compétence et l'attribut féminin par excellence en politique : le sourire[65] (« *"Une bonne présentation et des sourires aux caméras ne sauraient valoir brevet de légitimité et de compétence",* assène Winston »[66], lecteur du *Figaro*). De la même manière, *Le Figaro* publie les résultats d'un sondage qui oppose la « sympathie » de Ségolène Royal à la « compétence » de Nicolas Sarkozy (« *Ségolène Royal est plus sympathique que Nicolas Sarkozy, mais beaucoup moins compétente et convaincante : tel est,* […] *le sentiment des Français sur la prestation de la candidate PS à l'émission "J'ai une question à vous poser".* »[67]) soulignant ainsi que les qualités perçues chez la candidate sont plus largement des qualités humaines que des qualités techniques.

Les adversaires de Ségolène Royal mettent de surcroît en œuvre une nette opposition entre argument de genre [Bonnafous, 2003 : 126] et compétence, notamment dans une évaluation de la parité :
« *la parité n'inspire guère 65 % des lecteurs* […] *"Ce qui importe, c'est la compétence", martelez-vous. "Et ce critère n'a pas de sexe, ni de race, ni de religion."* […] *"C'est l'égalité à compétence identique qui compte"* »[68].

Le raisonnement qui sous-tend ces commentaires est que la parité, en favorisant les femmes, s'oppose à leur promotion par la compétence. Ainsi, l'importance de la « compétence » chez les femmes politiques est également visible dans les propos des femmes de l'UMP [Sineau, 2008 : 143], dans un article que le *Figaro* intitule significativement : « *Les bonnes recettes des femmes de l'UMP pour battre la candidate socialiste* »[69]. Ces propos cherchent à désamorcer l'interprétation d'une attaque sur la compétence comme une manifestation de machisme :
« *Porte-parole de l'UMP, Valérie Pécresse juge "scandaleuse l'instrumentalisation de la cause des femmes" par la candidate officielle du PS pour 2007.* […] *"Il ne faut pas que le président*

de l'UMP conteste sa compétence, car cela aurait un côté machiste", prévient aussi Chantal Brunel (Seine-et-Marne). ».

Ce sont également les femmes de l'UMP qui sont chargées de souligner l'importance de la « compétence » chez une femme politique :
« *Place aux "femmes compétentes"*. […] *Debout sur une scène, les trois femmes ont d'abord tenté de défendre le statut des femmes politiques, mis à mal, selon elle, par Ségolène Royal. "Faire de la politique, ce n'est pas une question de jupe ou de longueur de cheveux", a lancé MAM devant une centaine de sympathisants, tandis que Rachida Dati affirmait que les femmes ne sont "utiles que si elles sont compétentes"* »[70].

Ces propos restrictifs de R. Dati recoupent la situation décrite par J. Rennes [Rennes, 2007 : 233] qui souligne que l'accès des femmes aux droits civiques s'est fondé sur une argumentation vantant leur mérite et leur compétence, par opposition au principe de l'égalité juridique, qui a prévalu pour l'accès des hommes aux mêmes droits. C'est dans cette perspective méritocratique que le questionnement sur la compétence comporte explicitement une dimension de genre. Le fait que l'argument méritocratique soit mis en œuvre par une femme – R. Dati – manifeste que l'attaque ne comporte pas de caractère sexiste[71], et met ainsi en œuvre une attaque qui oppose genre et compétence, sans pouvoir être remise en cause comme étant une attaque de genre.

Conclusion

Si la question de la compétence des deux principaux candidats à l'élection présidentielle de 2007 ne comporte pas de dimension de genre explicite, un examen des occurrences des lexèmes formés sur la base compéten- dans les trois principaux titres de la presse écrite française durant la campagne montre que ces lexèmes sont beaucoup plus présents dans le cotexte des noms de femmes en général, et de Ségolène Royal en particulier. L'analyse des coocurrences de ces lexèmes avec le nom de la candidate – et celui de Nicolas Sarkozy – montre que le rapport entre interrogation sur la compétence et argumentation par le genre est ambigu, dans la mesure où l'évocation de l'« incompétence » présumée est interprétée comme une attaque sexiste par les soutiens de Ségolène Royal (principalement publiés dans *Libération*) et que cette interprétation est présentée comme fallacieuse par ses adversaires (principalement publiés dans *Le Figaro*). Or, c'est précisément dans les arguments développés par les adversaires de la candidate que va pouvoir se trouver la dimension de genre de cette attaque. En effet, c'est dans les thématiques où la compétence de Ségolène Royal se voit remise en cause – économie, politique internationale – et dans le déploiement d'une argumentation soulignant l'importance de la compétence chez une femme politique – en opposition à la parité – que se trouve une conjonction entre questionnement sur la compétence et représentation du genre. L'interrogation sur la « compétence » de Ségolène Royal met en lumière à la fois la dimension stratégique que revêt l'argument de genre – qu'il soit positif ou négatif – mais également la manière dont cet argument peut être développé de manière ambiguë par les adversaires de la candidate : alors que sa dimension de genre est explicitement récusée, elle est toutefois mise en œuvre de manière implicite.

R · É · F · É · R · E · N · C · E · S

Bonnafous Simone, « Femme politique : une question de genre ? », *Réseaux*, 120, 2003, pp. 119-143.

Charaudeau Patrick & Maingueneau Dominique éds, *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris, Seuil, 2002.

Charon Jean-Marie, *La presse quotidienne*, Paris, La Découverte, 1996, 2005.

Ducrot Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

Freedman Jane, *Femmes politiques : mythes et symboles*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Goffman Erving, *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil, 1988.

Hubé Nicolas, « Le courrier des lecteurs. Une parole journalistique profane ? », *Mots*, 87, 2008,p p. 99-112.

Latté Stéphane & Fassin Eric, « La galette des reines : femmes en campagne à Auxerre », *in* J. Lagroye, P. Lehingue & F. Sawicki éd., *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, P.U.F., 2005, pp. 219-240.

Legavre Jean-Baptiste, « *Off the record*. Mode d'emploi d'un instrument de coordination », *Politix*, 19, 1992, pp. 135-157.

Mouillaud Maurice & Têtu Jean-François, *Le Journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989.

Oger Claire. « Du "parler cru" à l'insulte : niveaux de violence dans le discours sexiste en politique » *in* C. Moïse, N. Auger, B. Fracchiolla et C. Schultz-Romain (dir.), *La violence verbale. Espaces politiques et médiatiques*, vol. 1, L'Harmattan, collection Espaces discursifs, 2008, pp. 47-61.

Rennes Juliette, *Le mérite et la nature*, Paris, Fayard, 2007.

Riegel Martin, Pellat Christophe & Rioul René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.

Sineau Mariette, *La force du nombre. Femmes et démocratie présidentielle*, Luxembourg, L'aube, 2008.

N · O · T · E · S

1. Même s'il est vrai que Nicolas Sarkozy a occupé des fonctions politiques de premier plan au niveau national, ce qui est moins le cas de Ségolène Royal.

2. Jean-Marie Charon range ces trois titres dans la catégorie des quotidiens « haut de gamme » [Charon, 1996, 2005 : 35].

3. Nicolas Sarkozy ne déclare officiellement sa candidature que le 30 novembre 2006.

4. Il s'agit de l'environnement verbal de l'unité linguistique [Charaudeau & Maingueneau éd., 2002 : 134].

5. http://www.chaire-mcd.uqam.ca/sato/

6. « *La base est ce qui reste d'un mot dérivé si on lui enlève tous ses affixes*. » [Riegel, Pellat & Rioul, 1994 : 541].

7. L'analyse diachronique ne montre pas d'évolution notable de ces occurrences. Les termes formés sur la base compéten- sont plus fréquemment attribués aux candidats à mesure que la campagne avance, mais cette restriction peut être également due au fait que la presse nationale d'information générale traite de plus en plus largement de la campagne à mesure que l'échéance électorale approche.

8. 6 occurrences contre 46 concernant les femmes, alors que pour les termes formés sur la base compéten- les cooccurrences sont équilibrées, avec 63 occurrences pour les hommes et 61 pour les femmes.

9. Par le biais d'une recherche de cooccurrences sur le serveur SATO.

10. *Le Monde*, mardi 17 avril 2007, p. 19, « Ségolène Royal Apôtre d'une nation de victimes ».

11. *Le Figaro*, 16 janvier 2007, p. 6, « Ségolène Royal, des régionales à la victoire sur le PS ».

12. *Libération*, lundi 23 avril 2007, p. 15-16, « *Bayrou n'a rien dit de concret, il n'a pas donné de consignes* ».

13. *Le Figaro Magazine*, samedi 28 avril 2007, p. 40-42, « Table ronde. Ce qu'attendent les jeunes ».

14. *Le Monde*, mardi 24 avril 2007, p. 1, « La revanche sur le 21 avril ».

15. O. Ducrot, qui rappelle que « *l'attitude positive à laquelle le locuteur s'oppose est interne au discours dans lequel elle est contestée. Cette négation "polémique"* […] *maintient les présupposés* » [Ducrot, 1984 : 218].

16. *Le Figaro*, jeudi 26 avril 2007, p. 6, « Jean-Marie Bockel : "Il ne faut pas diaboliser Nicolas Sarkozy" »

17. *Libération*, jeudi 3 mai 2007, p. 7, « À Montpellier, la pugnacité de Royal acclamée ».

18. *Le Monde*, vendredi 4 mai 2007, p. 8, « M^me^ Royal est parvenue à bousculer M. Sarkozy ».

19. *Libération*, 10 avril 2007, p. 5, Cahier spécial, « "La parité peut être un piège" ».

20. *Libération*, 11 avril 2007, « Reconquête », Laurent Joffrin.

21. *Libération*, 7 mai 2007, p. 3, « Refondation ».

22. *Le Monde*, mardi 8 mai 2007, p. 11, « La solitude volontaire et subie de M^me^ Royal explique son échec ».

23. *Libération*, mardi 10 avril 2007, pp. 12-13, « Il faut des alternatives au CPE pour lutter contre la précarité ».

24. *Libération*, lundi 7 mai 2007, pp. 12-13, « Un échec en germe depuis 2002 ».

25. *Libération*, lundi 16 avril 2007, p. 2, « Avec de tels amis… ».

26. *Libération*, vendredi 4 mai 2007, pp. 6-7, « Handicapés : approximation et précarité ».

27. *Libération*, jeudi 3 mai 2007, p. 7, « À Strasbourg, les militants UMP sont confiants et narquois ».

28. *Libération*, 12 février 2007, p. 14, « Questions à… Alain Auffray ».

29. *Libération*, 4 décembre 2006, p. 2, « Proche-

Orient: Royal sous surveillance ». Le terme d' « incompétence » n'est jamais attribué directement aux propos de Nicolas Sarkozy dans notre corpus.

30. *Le Figaro,* 31 janvier 2007, p. 8, « "Si Jacques Chirac devait me manifester son soutien, ce serait important" ».

31. *Le Figaro*, jeudi 3 mai 2007, p. 8, « Gourevitch : "le rationnel contre l'émotionnel" ».

32. *Le Figaro*, jeudi 3 mai 2007, p. 15, « Le zen et le flou ».

33. *Le Figaro Magazine*, 25 novembre 2006, p. 16, L'actualité - Les coulisses, Sylvie Pierre-Brossolette.

34. *Le Figaro*, 12 mars 2007, p. 9, « Le sondage qui affole le PS ».

35. *Libération,* 24 mars 2007, p. 13, « "Maintenant, elle se livre" ».

36. *Le Monde*, vendredi 4 mai 2007, p. 2, Éditorial, « Un débat sans avenir ».

37. *Libération*, mardi 10 avril 2007, Cahier spécial « Femmes et pouvoir », « Histoire d'un procès en incompétence ».

38. *Le Monde*, vendredi 13 avril 2007, p. 10, « Lutte ouvrière ne veut pas que l'électorat populaire puisse lui reprocher d'"avoir fait perdre la gauche" ».

39. *Libération*, 22 mars 2007, Rebonds, p. 33, « Ségolène remue nos eaux dormantes », Pierrette Fleutiaux.

40. *Libération,* 5 mars 2007, Rebonds, p. 29, « Pourquoi je vote Ségolène Royal », Marie Darrieussecq écrivain.

41. *Libération*, 7 mai 2007, p. 3, « Refondation ».

42. *Libération*, mardi 24 avril 2007, p. 31, « Au petit matin, le loup serait mangé… ».

43. *Libération*, mardi 10 avril 2007, Cahier spécial « Femmes et pouvoirs », pp. 2-3, « Histoire d'un procès en incompétence ».

44. *Libération*, 27 février 2007, Courrier, p. 5, « Et les Bourdes de Sarko passent… ».

45. *Libération*, 27 novembre 2006, Rebond, p. 33, « La femme et le plafond de verre », Esther Duflo. Esther Duflo est économiste, professeure au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

46. *Libération*, 10 avril 2007, p. 5, Cahier spécial, « "La parité peut être un piège" ».

47. *Le Monde*, mercredi 18 avril 2007, p. 23, « Le sexe présidentiel ».

48. *Le Figaro*, mardi, 24 avril 2007, pp. 2-3, « Portrait croisé de deux "quinquas" qui ont compris avant les autres les évolutions de la société française ».

49. *Le Figaro*, samedi 21 avril 2007, p. 10, « *Et le drapeau français flotta sur la campagne présidentielle…* ».

50. *Le Figaro*, 1er février 2007, p. 15, Débats & Opinions, « *Le décrochage de Royal doit autant à ses failles qu'à la nouvelle dynamique de Sarkozy* », L'analyse d'Éric Dupin pour *Le Figaro*.

51. *Le Figaro*, 11 avril 2007, p. 8, « *Quand Bernard Tapie brocarde Ségolène Royal et défend le candidat UMP* ».

52. *Figaro Magazine* 3 février 2007, pp. 10-11, L'actualité -Les Coulisses, Sylvie Pierre-Brossolette.

53. *Libération*, 4 mai 2007, Événement, p. 3, « "Encore deux jours pour réfléchir" ».

54. *Le Monde*, mardi 17 avril 2007, p. 19, « Ségolène Royal. Apôtre d'une nation de victimes ».

55. *Le Figaro*, 29 janvier 2007, p. 44, Chutier, « N'est pas Merkel, Thatcher ou Simone Veil qui veut. » Youri Lazare & Raymonde Navaro.

56. *Libération*, 3 février 2007, Week-End, « La plus belle leçon de résistance », Constant Paule.

57. *Le Figaro*, 6 avril 2007, p. 9, « Politoscope : Sarkozy et Royal reprennent la main ».

58. *Le Figaro*, 12 janvier 2007, p. 14, Débats & Opinions, « Les tribulations de Ségolène Royal en Chine », par Pierre Lellouche.

59. *Le Figaro*, 16 mars 2007, p. 6, « *Éric Besson*

règle ses comptes avec la candidate et "ne souhaite pas" son élection ».

60. *Le Figaro*, jeudi 12 avril 2007, p. 9, « *Pour Royal, Forgeard doit "rendre l'argent"* ».

61. *Le Figaro*, 29 janvier 2007, p. 9, « Sarkozy jugé plus "solide" et "crédible" » Sondage.

62. *Libération*, mardi 10 avril 2007, Cahier Spécial « Femmes et pouvoir », pp. 2-3, « Histoire d'un procès en incompétence ».

63. « *Mais l'argument* ad mulierem *semble prendre la transparence de l'évidence quand les femmes politiques se voient confier (ou pire, réclament) la responsabilité d'un domaine ou d'un projet réputés "masculins".* » [Oger, 2008].

64. *Libération*, 9 avril 2007, p. 25, Rebonds, « Le machisme économique », Thomas Piketty.

65. « *Pour les femmes en politique, perçues comme des intruses, des étrangères dans la sphère politique, le sourire signifie peut-être une excuse perpétuelle* » [Goffman, 1988 : 43, cité par Freedman, 1997 : 86-87].

66. *Le Figaro*, 6 décembre 2006, p. 46, Le Figaro Et Vous, « *Le voyage au Proche-Orient a-t-il été bénéfique à la stature présidentielle de Ségolène Royal ?* ».

67. *Le Figaro*, 23 février 2007, p. 8, « Royal jugée plus sympathique que convaincante ».

68. *Le Figaro*, 20 avril 2007, p. 40, « Figaro Oui Figaro Non », « *Le prochain gouvernement devra-t-il respecter la parité hommes-femmes ?* ».

69. *Le Figaro*, 28 novembre 2006, « Les bonnes recettes des femmes de l'UMP pour battre la candidate socialiste ».

70. *Le Figaro*, 26 avril 2007, p. 7, « *Alliot-Marie exhorte les électeurs UDF à ne pas "mêler leurs voix à celle de Besancenot"* ».

71. « *les féministes* […] *entendent fonder les droits des femmes sur les preuves de leur capacité.* » [Rennes, 2007 : 227].

R · É · S · U · M · É

La question de la compétence des candidats à l'élection présidentielle, largement évoquée dans le compte rendu médiatique de la campagne, concerne principalement, comme le révèle une analyse lexicale, Ségolène Royal et les autres femmes politiques – ce qui amène à s'interroger sur la place jouée par le genre dans ce questionnement. Or, par-delà l'usage stratégique de l'argument de genre par les soutiens et les opposants de Ségolène Royal (l'évocation de son identité féminine sert-elle à expliquer ou à infirmer les propos sur son incompétence ?), c'est au sein même des attaques de ses adversaires – à travers, d'une part, les thèmes sur lesquels portent ces critiques et, d'autre part, le recours à l'argument méritocratique – que la dimension de genre du questionnement sur la compétence peut être identifiée : si les propos sur l'incompétence de Ségolène Royal semblent neutres du point de vue explicite, l'argument de genre y est toutefois présent implicitement.

Abstract

During the 2007 presidential campaign in France, the competence of the candidates was a key issue in the media – especially in discussions of Segolène Royal and other female candidates. The lexical discrepancies between treatments of male and female candidates raises the question of whether the competence issue is gender-biased. As a matter of fact, the gender argument has been used strategically by both supporters and opponents of Royal (is she called incompetent just because she is a woman, as supporters claim – or do her supporters use her gender to mask her incompetence, as opponents claim?). However, even when her opponents use seemingly gender-neutral language in their attacks on Royal's competence, their claims that

women must earn their place in the political arena and their use of traditional gender stereotypes constitute an implicit gender bias.